

SÉANCE DU 21 mars 2026

| | |
|------------------------------|----|
| <u>Nombre de conseillers</u> | |
| En exercice..... | 11 |
| Présents..... | 10 |
| Votants..... | 10 |
| Pour..... | 10 |
| Contre..... | 00 |
| Abstentions..... | 00 |

Date de convocation :

16/03/2026

N° 2026-2103-13

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de LIZIÈRES dûment convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Patricia COUTEAU, conseillère municipale.

PRÉSENTS : MM. COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, LONDEIX Céline, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie, TIXIER Yves

EXCUSEE : Mme CHARTRAIN Delphine

M. JAUBOIS Philippe a été élu secrétaire de séance.

OBJET : élection du maire

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lizières, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Evelyne CHETIF, Maire sortant, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

MM. CHARTRAIN Delphine, COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, LONDEIX Céline, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie, TIXIER Yves

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Madame COUTEAU Patricia, la plus âgée des membres du Conseil, a pris ensuite la Présidence.

Élection du Maire :

Premier tour de scrutin

Présidence de l'Assemblée :

La plus âgée des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré dix conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la

Accusé de réception en préfecture
aucun candidat n'a obtenu la
Date de réception préfecture : 07/04/2026

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de LIZIÈRES (CREUSE)

majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau :

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs :

Madame RICHEFORT Aurélie et Monsieur PELLETIER Matthieu

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 10 |
| Enveloppe sans bulletin : | 0 |
| Reste pour le nombre des suffrages exprimés: | 10 |
| Majorité absolue : | 6 |

Madame Maëva JOFFRE a obtenu **10 voix**

Madame Maëva JOFFRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

À Lizières, le 21 mars 2026

La Conseillère municipale la plus âgée



Patricia COUTEAU

Le secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
07/04/2026
Philippe Le Boïs
Date de réception préfecture : 07/04/2026